

Dernière mise à jour le 01/12/2025

CALCIDOSE VITAMINE D3 500 mg/400 UI, poudre pour solution buvable en sachet

[Fiche info](#)[Résumé des caractéristiques du produit](#)[Notice](#)

ANSM - Mis à jour le : 26/04/2018

Dénomination du médicament ↑

CALCIDOSE VITAMINE D3 500 mg/400 UI, poudre pour solution buvable en sachet

Cholécalciférol, Calcium.

Encadré ↑

Veillez lire attentivement cette notice avant de prendre ce médicament car elle contient des informations importantes pour vous.

Vous devez toujours prendre ce médicament en suivant scrupuleusement les informations fournies dans cette notice ou par votre médecin ou votre pharmacien.

- Gardez cette notice. Vous pourriez avoir besoin de la relire.
- Adressez-vous à votre pharmacien pour tout conseil ou information.
- Si vous ressentez l'un des effets indésirables, parlez-en à votre médecin ou votre pharmacien. Ceci s'applique aussi à tout effet indésirable qui ne serait pas mentionné dans cette notice. Voir rubrique 4.
- Vous devez vous adresser à votre médecin si vous ne ressentez aucune amélioration ou si vous vous sentez moins bien.

Ne laissez pas ce médicament à la portée des enfants.

Que contient cette notice ? ↑

1. Qu'est-ce que CALCIDOSE VITAMINE D3 500 mg/400 UI, poudre pour solution buvable en sachet et dans quels cas est-il utilisé ?

2. Quelles sont les informations à connaître avant de prendre CALCIDOSE VITAMINE D3 500 mg/400 UI, poudre pour solution buvable en sachet ?
3. Comment prendre CALCIDOSE VITAMINE D3 500 mg/400 UI, poudre pour solution buvable en sachet?
4. Quels sont les effets indésirables éventuels ?
5. Comment conserver CALCIDOSE VITAMINE D3 500 mg/400 UI, poudre pour solution buvable en sachet ?
6. Contenu de l'emballage et autres informations.

1. QU'EST-CE QUE CALCIDOSE VITAMINE D3 500 mg/400 UI, poudre pour solution buvable en sachet ET DANS QUELS CAS EST-IL UTILISÉ ? ↑

Classe pharmacothérapeutique APPORT VITAMINO-D-CALCIQUE - code ATC : A12AX

Médicament actif sur le bilan de calcium.

Ce médicament est indiqué chez l'adulte dans les situations suivantes :

- chez le sujet âgé, en cas de carence en calcium et en vitamine D,
- en association aux traitements de l'ostéoporose lorsque l'apport de calcium et de vitamine D est insuffisant.

2. QUELLES SONT LES INFORMATIONS A CONNAITRE AVANT DE PRENDRE CALCIDOSE VITAMINE D3 500 mg/400 UI, poudre pour solution buvable en sachet ? ↑

Ne prenez jamais CALCIDOSE VITAMINE D3 500 mg/400 UI, poudre pour solution buvable en sachet :

- si vous êtes allergique (hypersensible) au calcium, à la vitamine D ou à l'un des autres composants contenus dans ce médicament, mentionnés dans la rubrique 6,
- si la quantité de calcium dans le sang est anormalement élevée (hypercalcémie),
- si élimination exagérée de calcium par l'urine (hypercalciurie),
- si calculs rénaux (lithiase calcique).

EN CAS DE DOUTE, IL EST INDISPENSABLE DE DEMANDER L'AVIS DE VOTRE MÉDECIN OU DE VOTRE PHARMACIEN.

Avertissements et précautions

Adressez-vous à votre médecin ou pharmacien avant de prendre CALCIDOSE VITAMINE D3 500 mg/400 UI, poudre pour solution buvable en sachet.

En raison de la présence de sorbitol, ce médicament ne doit pas être utilisé en cas d'intolérance au fructose (maladie métabolique héréditaire).

Utiliser ce médicament AVEC PRÉCAUTION en cas :

- de traitement prolongé, il est nécessaire de faire contrôler régulièrement la quantité de calcium éliminée dans les urines (calciurie). En fonction du résultat, votre médecin pourra être amené à réduire, voire à interrompre votre traitement,
- d'administration supplémentaire de calcium et de vitamine D à fortes doses qui doit se faire sous stricte surveillance médicale,
- en cas de traitement associé à base de bisphosphonates, fer, zinc, strontium, hormones thyroïdiennes, estramustine (traitement de certaines maladies de la prostate) ainsi qu'en cas de traitement avec un antibiotique de la famille des cyclines, il est conseillé d'attendre au moins deux heures entre les prises de ces médicaments et de CALCIDOSE VITAMINE D3 500 mg/400 UI, poudre pour solution buvable en sachet,
- en cas de sarcoïdose ou d'insuffisance rénale.

EN CAS DE DOUTE NE PAS HÉSITER À DEMANDER L'AVIS DE VOTRE MÉDECIN OU DE VOTRE PHARMACIEN.

Enfants

Sans objet.

Autres médicaments et CALCIDOSE VITAMINE D3 500 mg/400 UI, poudre pour solution buvable en sachet

Informez votre médecin ou pharmacien si vous prenez, avez récemment pris ou pourriez prendre tout autre médicament.

AFIN D'ÉVITER D'ÉVENTUELLES INTERACTIONS ENTRE PLUSIEURS MÉDICAMENTS, IL FAUT SIGNALER SYSTÉMATIQUEMENT TOUT AUTRE TRAITEMENT EN COURS À VOTRE MÉDECIN OU À VOTRE PHARMACIEN EN PARTICULIER LES BISPHOSPHONATES, LES CYCLINES, LA DIGOXINE, LES DIURÉTIQUES THIAZIDIQUES ET APPARENTÉS, L'ESTRAMUSTINE, LES SELS DE FER, LES HORMONES THYROÏDIENNES, LE STRONTIUM, LE ZINC, CERTAINS ANTICONVULSIVANTS, L'ORLISTAT ET LA RIFAMPICINE.

CALCIDOSE VITAMINE D3 500 mg/400 UI, poudre pour solution buvable en sachet avec des aliments, boissons et de l'alcool

Sans objet.

Grossesse et allaitement

En cas de grossesse, ne pas dépasser 1500 mg de calcium et 600 UI par jour de vitamine D3: soit un sachet par jour.

Si vous êtes enceinte ou que vous allaitez, si vous pensez être enceinte ou planifiez une grossesse, demandez conseil à votre médecin ou pharmacien avant de prendre ce médicament.

Conduite de véhicules et utilisation de machines

Sans objet.

CALCIDOSE VITAMINE D3 500 mg/400 UI, poudre pour solution buvable en sachet contient du sorbitol.

3. COMMENT PRENDRE CALCIDOSE VITAMINE D3 500 mg/400 UI, poudre pour solution buvable en sachet ?



Veillez à toujours prendre ce médicament en suivant exactement les instructions de cette notice ou les indications de votre médecin ou pharmacien. Vérifiez auprès de votre médecin ou pharmacien en cas de doute.

Posologie

- RÉSERVÉ A L'ADULTE
- 2 sachets par jour.

Mode d'administration

- Voie orale.

Durée du traitement

DANS TOUS LES CAS, SE CONFORMER STRICTEMENT A L'ORDONNANCE DE VOTRE MÉDECIN

Si vous avez pris plus de CALCIDOSE VITAMINE D3 500 mg/400 UI, poudre pour solution buvable en sachet que vous n'auriez dû

Lors de la prise d'une dose excessive de ce produit, les symptômes suivants peuvent apparaître: nausées, vomissements, soif intense, constipation.

Si de tels effets se manifestent, prévenez immédiatement votre médecin qui prendra les mesures nécessaires.

En cas de surdosage prolongé, des calcifications peuvent apparaître dans les vaisseaux ou les tissus.

Si vous oubliez de prendre CALCIDOSE VITAMINE D3 500 mg/400 UI, poudre pour solution buvable en sachet

Ne prenez pas de dose double pour compenser la dose que vous avez oublié de prendre.

Si vous arrêtez de prendre CALCIDOSE VITAMINE D3 500 mg/400 UI, poudre pour solution buvable en sachet

Sans objet.

Si vous avez d'autres questions sur l'utilisation de ce médicament, demandez plus d'informations à votre médecin ou à votre pharmacien.

4. QUELS SONT LES EFFETS INDESIRABLES EVENTUELS ? ↑

Comme tous les médicaments, ce médicament peut provoquer des effets indésirables, mais ils ne surviennent pas systématiquement chez tout le monde.

- constipation ou diarrhée,
- ballonnements, douleurs au niveau de l'estomac,
- nausées,
- augmentation trop importante du taux de calcium dans le sang ou les urines, en cas de traitement prolongé,
- réactions d'hypersensibilité telles qu'un gonflement du visage, des lèvres, de la langue ou de la gorge,
- chez les patients insuffisants rénaux, il existe un risque potentiel d'hyperphosphatémie (augmentation de la quantité de phosphate dans le sang), de lithiase rénale (calculs rénaux) et néphrocalcinose (dépôt de calcium dans les reins).

Déclaration des effets secondaires

Si vous ressentez un quelconque effet indésirable, parlez-en à votre médecin ou votre pharmacien. Ceci s'applique aussi à tout effet indésirable qui ne serait pas mentionné dans cette notice. Vous pouvez également déclarer les effets indésirables directement via le système national de déclaration : Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé (ANSM) et réseau des Centres Régionaux de Pharmacovigilance - Site internet: www.ansm.sante.fr

En signalant les effets indésirables, vous contribuez à fournir davantage d'informations sur la sécurité du médicament.

5. COMMENT CONSERVER CALCIDOSE VITAMINE D3 500 mg/400 UI, poudre pour solution buvable en sachet ? ↑

Tenir ce médicament hors de la vue et de la portée des enfants.

N'utilisez pas ce médicament après la date de péremption indiquée sur l'emballage EXP. La date de péremption fait référence au dernier jour de ce mois.

Pas de précautions particulières de conservation.

Ne jetez aucun médicament au tout-à-l'égout ou avec les ordures ménagères. Demandez à votre pharmacien d'éliminer les médicaments que vous n'utilisez plus. Ces mesures contribueront à protéger l'environnement.

6. CONTENU DE L'EMBALLAGE ET AUTRES INFORMATIONS ↑

Ce que contient CALCIDOSE VITAMINE D3 500 mg/400 UI, poudre pour solution buvable en sachet

- Les substances actives sont :

Concentrât de cholécalciférol forme pulvérulente..... 4,00 mg

Quantité correspondant en cholécalciférol à..... 400 UI

Carbonate de calcium..... 1250,00 mg

Quantité correspondant en calcium à 500,00 mg

Pour un sachet.

- Les autres composants sont : Cellulose microcristalline, saccharine sodique, silice colloïdale anhydre, arôme agrume, sorbitol.

Qu'est-ce que CALCIDOSE VITAMINE D3 500 mg/400 UI, poudre pour solution buvable en sachet et contenu de l'emballage extérieur

Ce médicament se présente sous forme de poudre pour solution buvable en sachet. Boîte de 60.

Titulaire de l'autorisation de mise sur le marché

LABORATOIRES MAYOLY SPINDLER

6, AVENUE DE L'EUROPE

78400 CHATOU

FRANCE

Exploitant de l'autorisation de mise sur le marché

LABORATOIRES MAYOLY SPINDLER

6, AVENUE DE L'EUROPE

78400 CHATOU

FRANCE

Fabricant

LABORATOIRES GALÉNIQUE VERNIN

20, RUE LOUIS-CHARLES VERNIN

77190 DAMMARIE-LES-LYS

FRANCE

Noms du médicament dans les Etats membres de l'Espace Economique Européen

Sans objet.

La dernière date à laquelle cette notice a été révisée est :

[à compléter ultérieurement par le titulaire]

Autres

Sans objet.

Des informations détaillées sur ce médicament sont disponibles sur le site Internet de l'ANSM (France).



**MINISTÈRE
DU TRAVAIL, DE LA SANTÉ,
DES SOLIDARITÉS
ET DES FAMILLES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

legifrance.gouv.fr

gouvernement.fr

service-public.fr

data.gouv.fr

Nos partenaires



HAUTE AUTORITÉ DE SANTÉ

Sauf mention contraire, tous les contenus de ce site sont sous [licence etalab-2.0](https://creativecommons.org/licenses/by/2.0/)